



## Intergroupe parlementaire *Suisses de l'étranger*

Juillet 02/16

### Mesures de stabilisation : assurer la qualité de l'information

Le « Programme de stabilisation 2017-2019 » ([16.045](#)) prévoit (point 1.2.4) de réduire de 400'000 CHF la subvention allouée annuellement à la « Revue Suisse », seul médias envoyé directement aux 762'000 Suisses de l'étranger. Des économies sont prévues « *notamment en expédiant la Revue [...] non plus par la poste, mais par voie électronique, et à des intervalles plus longs qu'actuellement* » (réduction du nombre d'éditions de 6 à 5 par année).

La Revue permet non seulement le maintien d'un lien fort entre la Suisse et 10 % de sa population qui vit à l'étranger mais a également un rôle de feuille officielle de la Confédération.

L'information à destination des membres de la Cinquième Suisse revêt une importance capitale. Une réduction du nombre d'éditions de la Revue nuirait à son attractivité auprès des Suisses de l'étranger et aurait comme effet pervers de réduire les entrées financières des annonces publicitaires. Quant au passage à la Revue online uniquement et l'abandon total de la version papier, il entraînerait une perte du lectorat. En effet, il faut s'attendre à une fracture numérique entre les générations mais aussi entre les lecteurs, l'accès à Internet étant difficile dans grand nombre de pays en développement. Consciente des difficultés budgétaires de la Confédération, l'OSE, editrice de la « Revue Suisse » est entrée en matière pour une réduction globale de son budget 2017 de 100'000 CHF. Cette somme de 100'000 CHF pourrait être compensée par le passage d'un peu moins de 20'000 lecteurs de la version papier à la version électronique.

La Commission des finances du Conseil des Etats traitera du sujet lors de sa séance du 22 août 2016. [Prise de position de l'OSE.](#)

### E-voting : mettre les cantons sous pression

La motion déposée 16.12.2015 par Tim Guldemann ([15.4139](#)) demande de mettre un terme à la discrimination de la « Cinquième Suisse » dans l'exercice de ses droits politiques et prie le Conseil fédéral (CF) de contraindre les cantons, par voie légale, à offrir la possibilité à tous leurs concitoyens de l'étranger de pouvoir voter par voie électronique pour les élections fédérales 2019. Le CF a proposé de rejeter la motion estimant que si les conditions régissant l'exercice des droits politiques sont fixées au niveau fédéral, ce sont les cantons qui ont la responsabilité d'organiser les élections et les votations. Il est donc selon lui prématuré d'imposer d'ores et déjà une telle obligation aux cantons, car – ne serait-ce qu'en raison des contraintes de temps et des adaptations nécessaires sur les plans technique, juridique et organisationnel – il n'est pas réaliste de penser que tous les cantons pourront instaurer le vote électronique d'ici à l'élection du Conseil national de 2019, même si le législateur les y oblige.

### Newsletter de l'intergroupe

[S'abonner ou se désabonner](#)

### Liens

[aso.ch](#)

[swisscommunity.org](#)

[parlement.ch](#)

### 100 ans de l'OSE

Pour fêter dignement son centenaire, l'Organisation des Suisses de l'étranger tiendra sa séance d'été du Conseil des Suisses de l'étranger, le vendredi 5 août 2016, dans la salle du Conseil national au Palais fédéral. En parallèle à la séance, des manifestations auront lieu sur la place fédérale.

L'ensemble des manifestations prévues le 5 août sur la place fédérale se veulent festives (concerts gratuits, activités pour les enfants et les familles). Plus de 120 jeunes Suisses de l'étranger sont attendus à cette occasion et le Conseiller fédéral Didier Burkhalter prononcera le discours d'ouverture de la manifestation à midi, le 5.8.2016 sur la place fédérale.

L'ensemble du congrès qui se déroulera sur trois jours (du 5 août au 7 août 2016) prendra pour thème « la Suisse dans le monde ».

En tant que membre de l'intergroupe parlementaire, vous êtes cordialement invités à participer à tout ou une partie de la manifestation. [Programme complet.](#)

Pour toute information, adressez-vous directement à :

[direction@aso.ch](mailto:direction@aso.ch)



La motion n'a pas encore traité par le Conseil national.

## Vote électronique : position de la Chancellerie fédérale et des cantons

L'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE) demande depuis le lancement des tests de vote par Internet, en 2000, que les membres de la Cinquième Suisse puissent voter par Internet. Le but étant que les 142'000 citoyens suisses de l'étranger inscrits sur un registre électoral pour exercer leurs droits politiques puissent le faire dans les meilleures conditions. L'envoi de la documentation par poste arrivant souvent trop tard pour participer aux scrutins. L'OSE demande ainsi que tous les Suisses de l'étranger puissent élire leurs conseillers nationaux et leurs conseillers aux Etats par Internet pour les élections fédérales 2019.

Pour faire le point sur la position de la Chancellerie fédérale et des cantons, l'OSE organisera dans le cadre de la séance d'été du Conseil des Suisses de l'étranger, son organe suprême, une table-ronde sur le sujet. Le Chancelier de la Confédération, Walter Thurnherr, la présidente a.i. de la Conférence suisse des Chanceliers d'état Barbara Schüpbach-Guggenbühl et Sacra Tomisawa-Schumacher, Attaché aux questions fédérales, Canton de Genève y participeront. L'ensemble de la table-ronde, de même que l'ensemble de la séance du CSE seront retransmis en streaming sur [www.aso.ch](http://www.aso.ch) le 5 août 2016 dès 09h00.

## Relations bancaires et Cinquième Suisse

Dans sa réponse au postulat Graber ([14.3752](#)) du 20.4.2016 le



Conseil fédéral (CF) a estimé qu'obliger PostFinance à accepter les Suisses de l'étranger comme clients n'a pas lieu d'être, PostFinance les acceptant déjà. Le CF a rappelé qu'en sa qualité de propriétaire de La Poste Suisse SA, il est favorable à ce que PostFinance maintienne ses

prestations en faveur des ressortissants suisses domiciliés hors du territoire national, pour autant toutefois que les dispositions internationales, étrangères et suisses n'y fassent pas obstacle. Concernant la deuxième demande du postulat, le CF s'est prononcé contre la création d'un centre de renseignement d'information supplémentaire estimant que la Direction consulaire du DFAE constitue déjà un « Guichet unique » pour les Suisses de l'étranger.

La motion déposée par Roland Rino Büchel ([15.4029](#)) le 25.9.15 qui demande quant à elle que les banques d'importance systémique (« too big to fail ») soient obligées d'accepter les Suisses de l'étranger afin de leur garantir le maintien de compte bancaire en Suisse et bénéficiaire de frais de gestion raisonnables de leurs comptes en Suisse n'a pas encore été traitée.

[Plus d'informations sur ce thème.](#)

## Intergroupe parlementaire Suisses de l'étranger

### Bureau de l'Intergroupe

Le bureau de l'Intergroupe parlementaire est à nouveau au complet. La composition du bureau est désormais la suivante :

#### Vice-présidents :

Franz Grüter

Elisabeth Schneider-Schneiter

Carlo Sommaruga

#### Membres du bureau :

Tiana Angelina Moser

Robert Cramer

Rosmarie Quadranti

Doris Fiala

A noter que l'Intergroupe parlementaire Suisses de l'étranger compte actuellement 98 parlementaires.

### Secrétariat

Auslandschweizer-Organisation,

Alpenstrasse 26, 3006 Bern

031 356.61.00

[direction@aso.ch](mailto:direction@aso.ch)